

*Violences scolaires au Mali : prévalence, formes et impacts sur le bien-être et la réussite des élèves à Bamako*

**Alain Toh**

*alain.toh.1@gmail.com*

**LAVRY Lobohon Suzanne**

*lavryyao@gmail.com*

**SEHI Bi Tra Jamal**

*bijamal@yahoo.fr*

Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan

**Amadou B. DIARRA**

*amadoubdiarra@yahoo.fr*

*Office National de la santé de la Reproduction Bamako, Mali*

---

**Résumé**

Cette étude examine la prévalence, les formes et les impacts des violences en milieu scolaire sur les élèves à Bamako au Mali. La recherche repose sur une méthodologie mixte, combinant une enquête quantitative auprès d'un large échantillon et des entretiens qualitatifs approfondis pour saisir les expériences vécues par les élèves. Les résultats révèlent que les violences scolaires sont systémiques et multiformes, incluant l'intimidation, les châtiments corporels et les violences sexuelles. Elles touchent filles et garçons, avec une vulnérabilité particulière chez les élèves plus jeunes. Ces violences entraînent des conséquences psychologiques importantes, telles que le stress, la tristesse, la honte et les troubles de concentration, ainsi que des répercussions sur la santé sexuelle et la performance scolaire, notamment la concentration, la participation, l'assiduité et la motivation. Les témoignages révèlent également des expériences de harcèlement moral, d'injustice et de marginalisation, parfois perpétrées par des pairs ou des enseignants. Cette étude met en évidence la nécessité d'une approche intégrée de prévention et de protection, incluant la formation des enseignants, la mise en place de mécanismes de signalement sécurisés et l'éducation aux droits de l'enfant ainsi qu'à la santé sexuelle, afin de garantir un environnement scolaire sûr et bienveillant.

**Mots-clés :** violence scolaire, intimidation, châtiment corporel, violence sexuelle, santé psychologique, performance scolaire, Mali.

---

**Abstract**

This study examines the prevalence, forms, and impacts of school violence on students in Mali. The research is based on a mixed-methods approach, combining a quantitative survey of a large sample with in-depth qualitative interviews to capture students' lived experiences. The findings reveal that school violence is systemic and multifaceted, including bullying, corporal punishment, and sexual violence. It affects both girls and boys, with younger students being particularly vulnerable. These violences lead to significant psychological consequences, such as stress, sadness, shame, and concentration difficulties, as well as impacts on sexual health and academic performance, including focus, participation, attendance, and motivation. Testimonies

also highlight experiences of moral harassment, injustice, and marginalization, sometimes perpetrated by peers or teachers. The study highlights the need for an integrated approach to prevention and protection, including teacher training, the establishment of secure reporting mechanisms, and education on children's rights and sexual health to ensure a safe and supportive school environment.

**Keywords:** school violence, bullying, corporal punishment, sexual violence, psychological health, academic performance, Mali

## **Introduction**

Les violences en milieu scolaire constituent un enjeu majeur pour la protection des enfants et la qualité de l'éducation. Selon l'UNESCO (2015), l'école, censée être un espace de socialisation, d'apprentissage et de protection, peut paradoxalement devenir un lieu d'exposition répétée à différentes formes de violence. Ces dernières incluent les châtiments corporels, l'intimidation entre pairs, les violences psychologiques et sexuelles, qui compromettent le bien-être physique et mental des élèves et affectent durablement leurs performances scolaires, leur maintien dans le système éducatif et leurs trajectoires de vie (UNICEF, 2014).

Dans le contexte ouest-africain et particulièrement malien, la persistance des violences scolaires s'inscrit dans un environnement marqué par des contraintes structurelles : classes surchargées, insuffisance des infrastructures, précarité du corps enseignant et faibles mécanismes de protection de l'enfant (Touré, 2016). Les travaux de CAREF (2009) et de Save the Children (2010) révèlent que les châtiments corporels et les humiliations publiques sont encore largement pratiqués, malgré l'existence de cadres légaux de protection. Selon Diallo (2018) et Coulibaly (2019), cette situation traduit à la fois des lacunes dans la gouvernance scolaire et la normalisation de certaines formes de violences dans le quotidien des élèves.

Pour répondre à ce problème, l'État malien a mis en place plusieurs dispositions visant à protéger les élèves, notamment la Loi n°2011-087 relative à la protection de l'enfant et des directives du ministère de l'Éducation pour prévenir les violences scolaires et sanctionner leurs auteurs (Ministère de l'Éducation, 2018). Toutefois, leur mise en œuvre reste insuffisante, laissant de nombreux élèves vulnérables et soulignant la nécessité de données fiables sur la nature et l'ampleur des violences.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui se concentre sur les établissements scolaires de Bamako. Elle vise à analyser de manière systématique les formes de violence auxquelles les élèves sont confrontés et à quantifier leur prévalence. Cette recherche se propose d'apporter des données actualisées permettant de mieux comprendre le phénomène et d'orienter les actions de prévention et de protection adaptées au contexte scolaire malien.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente étude, qui se concentre sur les établissements scolaires de Bamako. Elle vise à analyser de manière systématique les formes de violence auxquelles les élèves sont confrontés et à mesurer leur prévalence ainsi que leurs impacts sur la santé psychologique, la santé sexuelle et la performance scolaire. Cette recherche se propose d'apporter des données actualisées permettant de mieux comprendre le phénomène et d'orienter les actions de prévention et de protection adaptées au contexte scolaire malien.

## **1. Méthodologie**

L'étude s'inscrit dans une approche méthodologique mixte, combinant des méthodes quantitatives et qualitatives, afin d'analyser de manière approfondie les violences en milieu scolaire. Cette approche permet de mesurer la prévalence des différentes formes de violence, d'identifier les groupes les plus exposés et de mieux comprendre les expériences vécues par les acteurs concernés.

Les populations cibles de l'étude regroupent plusieurs catégories d'acteurs concernés par la problématique des violences scolaires. Il s'agit en premier lieu des élèves, notamment les adolescents et adolescentes âgés de 14 à 19 ans, scolarisés dans les établissements sélectionnés de Bamako (Mali). Une attention particulière a été accordée aux adolescentes âgées de 14 à 24 ans enceintes ou l'ayant été au cours de l'année écoulée, en raison de leur vulnérabilité. L'étude inclut également des adolescents et jeunes, de tout sexe, ayant été victimes de violence.

L'étude a ciblé des enseignants, des responsables de l'administration scolaire, des acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives, ainsi que des parents ou tuteurs d'élèves particulièrement vulnérables ou victimes de violences basées sur le genre. Cette diversité de profils a permis de recueillir des perspectives multiples et de mieux appréhender les dynamiques de violence à différents niveaux du système éducatif.

L'enquête quantitative a porté sur 1 680 adolescents et jeunes, recrutés dans 35 établissements scolaires, répartis entre les deux rives du fleuve Niger à Bamako, à raison de 48 élèves par établissement. L'échantillon a été constitué selon une procédure stratifiée, tenant compte du genre, du niveau d'enseignement et des structures éducatives, afin d'assurer une représentation équilibrée. La composante qualitative s'est appuyée sur des entretiens individuels approfondis et des discussions de groupe, pour un total de 82 à 86 échanges avec les différentes catégories d'acteurs.

Les données quantitatives issues de l'enquête auprès des élèves ont fait l'objet de traitements statistiques descriptifs et d'analyses comparatives, permettant d'examiner la prévalence et les formes de violences d'intimidation selon le sexe, l'âge, le niveau scolaire, le type d'établissement et la localisation géographique. Les données qualitatives, recueillies auprès des acteurs éducatifs et sociaux, ont été analysées suivant une démarche d'analyse thématique inspirée de Braun et Clarke, afin d'identifier les facteurs de vulnérabilité, les expériences de violences, les réponses institutionnelles et les stratégies d'adaptation mises en œuvre. L'ensemble du processus de recherche a été conduit dans le respect des règles éthiques, notamment l'obtention du consentement libre et éclairé des participants, la protection de la confidentialité, l'anonymisation des informations recueillies et l'obtention des autorisations requises auprès des autorités administratives et éducatives compétentes en plus du comité d'éthique institutionnel de l'office national de la santé de la reproduction du Mali.

## **2. Ancrage théorique de l'étude**

Le cadre théorique de notre étude s'appuie sur plusieurs approches permettant de comprendre la prévalence et les formes de violence dans les établissements scolaires. La théorie écologique de Bronfenbrenner (1979) montre que la violence scolaire résulte d'interactions entre différents niveaux : le microsystème (relations élèves-enseignants et camarades), le méso-système (interactions entre famille et école), l'exo-système (contexte social et institutionnel) et le macrosystème (normes culturelles et sociales). Cette perspective met en évidence que la prévalence et les formes de violence ne peuvent être expliquées uniquement par des comportements individuels, mais sont également influencées par des facteurs sociaux, institutionnels et culturels (Bronfenbrenner, 1979 ; UNESCO, 2019).

La théorie de l'apprentissage social de Bandura (1977) complète cette analyse en montrant que les comportements violents peuvent être acquis par observation et imitation de modèles, favorisant ainsi la reproduction de certaines formes de violence dans le milieu scolaire. Cette théorie permet de comprendre comment les élèves exposés à des comportements agressifs à la maison, dans la communauté ou à l'école peuvent reproduire ces comportements (Bandura, 1977 ; Farrington & Ttofi, 2009).

Par ailleurs, les approches socio-psychologiques expliquent que la violence peut être une expression de frustrations, de marginalisation ou de recherche de pouvoir, influençant à la fois la nature et la fréquence des actes agressifs (Olweus, 1993 ; Espelage & Swearer, 2003). Ces perspectives combinées permettent de relier les comportements violents observés aux facteurs individuels, familiaux, scolaires et sociaux, et de situer la violence scolaire dans un cadre multidimensionnel.

Ainsi, l'analyse des formes et de la prévalence de la violence scolaire dans notre étude, centrée sur les établissements de Bamako, s'inscrit dans ce cadre théorique. Elle vise à documenter systématiquement les différentes formes de violence et leur prévalence, afin de fournir des données actualisées et d'orienter des actions de prévention et de protection adaptées au contexte malien.

## **3. Résultats**

### **1. Prévalence des violences en milieu scolaire**

#### ***1.1. Prévalence des violences d'intimidation en milieu scolaire***

Les différentes formes d'expériences d'intimidation vécues par les élèves déterminées dans les questions précédentes ont été examinées afin de mesurer leur exposition à ce phénomène. Les thématiques abordées incluaient : les moqueries, les insultes, l'exclusion des groupes d'amis ou d'activités, les vols et dégradations de biens personnels, les agressions physiques, les menaces, les contraintes, ainsi que la diffusion de rumeurs ou de mensonges.

Concrètement, les élèves ont été interrogés sur neuf situations spécifiques : (1) avoir été moqué ou taquiné de manière blessante ; (2) avoir été insulté ou appelé par des noms déplaisants ; (3) avoir été exclu de groupes d'amis, de jeux ou d'activités ; (4) avoir été victime de vol de biens personnels ; (5) avoir subi la destruction volontaire d'un objet personnel ; (6) avoir été agressé

physiquement (poussé, frappé avec la main, le poing ou un objet) ; (7) avoir été menacé, directement ou à travers sa famille ; (8) avoir été contraint de faire quelque chose contre sa volonté, notamment s'automutiler ou intégrer un groupe malveillant ; (9) avoir été ciblé par des rumeurs ou des mensonges nuisibles.

Pour chaque question, les réponses ont été codées en variable binaire (Oui/Non). L'indicateur composite « a subi au moins une forme de violence d'intimidation » a été codé Oui dès qu'un élève répondait positivement à au moins une des neuf situations. Cette approche, fondée sur une logique de détection large, permet de saisir l'étendue réelle du phénomène sans le minimiser. Une fois les données saisies et nettoyées, les fréquences des réponses ont été agrégées pour produire les résultats globaux, présentés dans le graphique ci-après.

**Graphique 1 : Distribution des enquêtés selon la prévalence d'au moins une violence d'intimidation**



*Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)*

Les résultats de l'enquête menée auprès de 1680 élèves au Mali révèlent que 64,76 % d'entre eux ont déclaré avoir été victimes d'au moins une forme de violence d'intimidation, tandis que 35,24 % affirment ne jamais en avoir subi. Ce chiffre élevé traduit une réalité alarmante : l'intimidation, sous ses diverses formes, est largement répandue dans les écoles maliennes, affectant près de deux élèves sur trois.

La construction de cet indicateur à partir de neuf dimensions spécifiques permet de comprendre que l'intimidation scolaire dépasse la simple moquerie : elle englobe les violences verbales (insultes, humiliations), sociales (exclusion des groupes ou jeux), physiques (coups, bousculades), psychologiques (menaces, pressions), matérielles (vols, destruction de biens), ainsi que la diffusion de rumeurs nuisibles. Cette diversité montre que l'intimidation est un phénomène multiforme, ancré dans les interactions quotidiennes entre pairs, souvent banalisé, mais aux effets potentiellement graves.

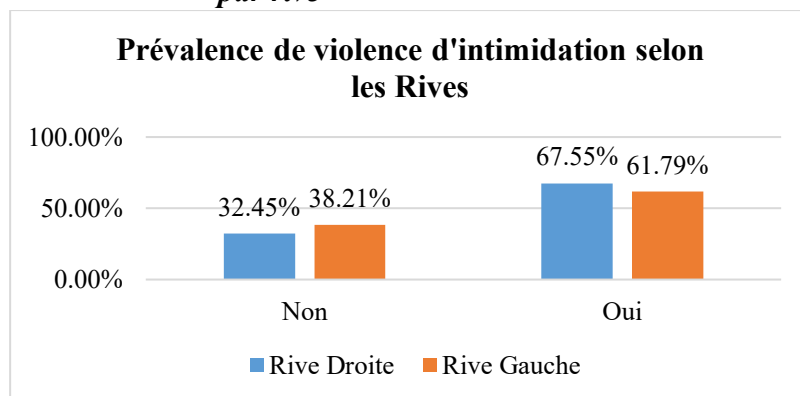
La forte prévalence de l'intimidation montre qu'elle constitue une dimension ordinaire de l'expérience scolaire. Selon Bronfenbrenner (1979), elle résulte d'interactions entre relations de pairs, de faiblesse de la régulation institutionnelle et de normes sociales tolérantes à la violence. Bandura aide à comprendre que ces comportements sont appris et reproduits par observation. Les approches socio-psychologiques montrent qu'ils servent aussi à affirmer un pouvoir ou à exprimer des frustrations. L'intimidation apparaît ainsi comme un phénomène structurel plus qu'individuel.

En somme, les résultats de cette étude montrent que l'intimidation est un problème majeur dans les établissements scolaires maliens, nécessitant une réponse systémique, éducative et

institutionnelle, pour garantir aux élèves un environnement d'apprentissage sûr, bienveillant et respectueux.

### 1.1.1. Prévalence de violence d'intimidation selon les Rives

**Graphique 2 : Distribution des enquêtés selon la prévalence de la violence d'intimidation par rive**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

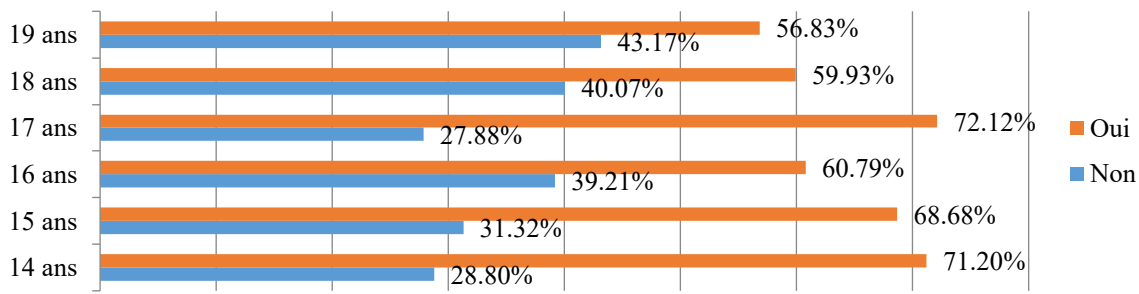
Le graphique met en évidence une forte prévalence de la violence d'intimidation chez les élèves, avec 67,55 % sur la Rive Droite et 61,79 % sur la Rive Gauche déclarant en avoir été victimes. Bien que les deux proportions soient élevées, on observe une incidence légèrement plus marquée sur la Rive Droite, suggérant de possibles différences contextuelles entre les deux zones (densité scolaire, encadrement, climat social, etc.). Inversement, 32,45 % des élèves de la Rive Droite et 38,21 % de la Rive Gauche déclarent ne pas avoir subi d'intimidation, ce qui reste minoritaire. Ces résultats soulignent que plus de six élèves sur dix, quelle que soit la rive, sont confrontés à l'intimidation, un phénomène préoccupant compte tenu de ses effets délétères sur la santé mentale, l'engagement scolaire et la réussite académique.

L'écart entre les rives suggère que la violence scolaire varie selon les contextes sociaux et territoriaux. La théorie écologique montre que le climat scolaire, les liens famille-école et les conditions institutionnelles influencent l'exposition à l'intimidation. Bandura permet de penser que dans les environnements où l'agression est plus visible, elle est plus facilement imitée. Les approches socio-psychologiques renvoient aussi au poids des tensions locales et des frustrations collectives. La violence reflète donc des configurations spatiales et sociales différenciées.

### 1.1.2. Prévalence de l'intimidation selon les tranches d'âge

**Graphique 3: Distribution des enquêtés selon la prévalence de l'intimidation et la tranche d'âge**

### Prévalence de l'intimidation selon les tranches d'âge



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Le graphique met en évidence une forte exposition à l'intimidation chez les élèves de tous âges, avec des variations notables selon la tranche. Les plus jeunes élèves (14 ans) sont les plus touchés, avec 71,20 % déclarant avoir été victimes d'intimidation, suivis de près par les élèves de 17 ans (72,12 %) et 15 ans (68,68 %).

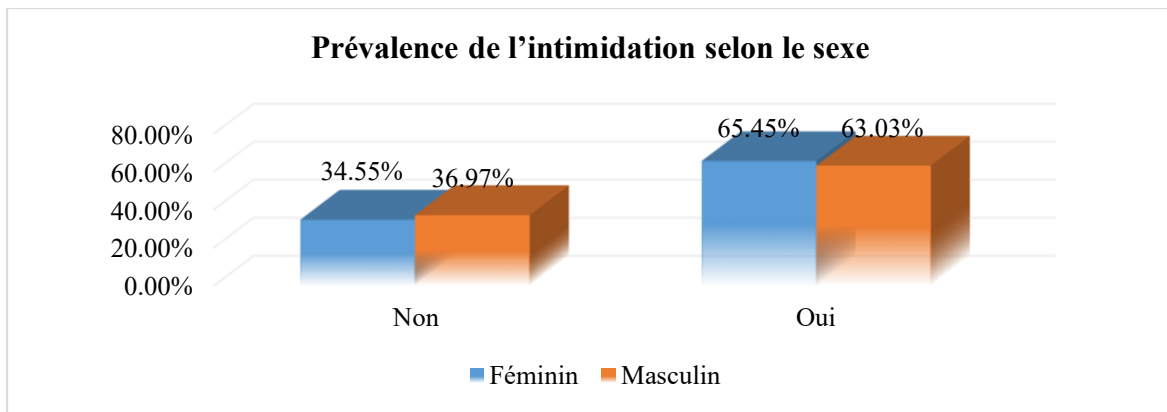
À mesure que l'âge augmente, la proportion d'élèves déclarant avoir été intimidés tend à diminuer : 60,79 % à 16 ans, 59,93 % à 18 ans et 56,83 % à 19 ans. Cette baisse progressive peut refléter un renforcement de la confiance en soi, une meilleure capacité à se défendre, ou une réduction de la fréquence des interactions conflictuelles en fin de parcours scolaire.

Ainsi, les données suggèrent que l'intimidation est plus fréquente chez les élèves les plus jeunes, ce qui souligne l'importance d'interventions de prévention ciblées dès le début du secondaire.

Les plus jeunes sont davantage exposés, ce qui traduit leur position plus vulnérable dans la hiérarchie scolaire. Bronfenbrenner montre que le microsystème scolaire favorise des rapports de domination envers ceux qui ont moins de ressources pour se défendre. Bandura éclaire la reproduction de ces hiérarchies, les élèves apprenant à dominer les plus faibles. Les approches socio-psychologiques soulignent aussi la fragilité relationnelle et émotionnelle des plus jeunes. La baisse avec l'âge renvoie à une meilleure affirmation de soi, sans faire disparaître le phénomène.

#### 1.1.3. Prévalence de l'intimidation selon le sexe

**Graphique 4 : Distribution des enquêtés selon la prévalence de l'intimidation selon le sexe**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

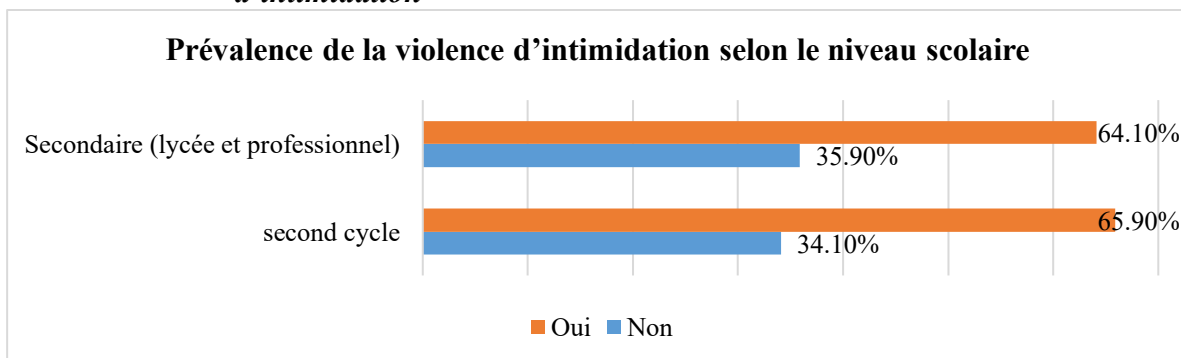
La prévalence de l'intimidation est élevée pour les deux sexes, avec une légère surreprésentation des filles (65,45 %) par rapport aux garçons (63,03 %). Cette différence, bien que modérée, peut indiquer que les filles sont légèrement plus exposées aux situations d'intimidation, ou qu'elles sont plus enclines à les reconnaître et à les rapporter.

Par ailleurs, 34,55 % des filles et 36,97 % des garçons déclarent ne pas avoir été victimes d'intimidation. Ces proportions proches confirment que l'intimidation est un phénomène transversal, touchant aussi bien les filles que les garçons, bien qu'elle puisse prendre des formes différentes selon le genre.

La légère surreprésentation des filles indique que l'intimidation est traversée par les normes de genre. Dans la perspective écologique, le macrosystème impose aux filles un contrôle social plus fort sur leur apparence, leur comportement et leur réputation. Bandura montre que les élèves reproduisent des stéréotypes sexistes appris dans leur environnement. Les approches socio-psychologiques suggèrent que les filles sont davantage exposées à des violences relationnelles et symboliques. L'intimidation touche les deux sexes, mais selon des formes et significations différenciées.

#### 1.1.4. Prévalence de la violence d'intimidation selon le niveau scolaire

**Graphique 5 : distribution des enquêtés selon le niveau scolaire et prévalence à la violence d'intimidation**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

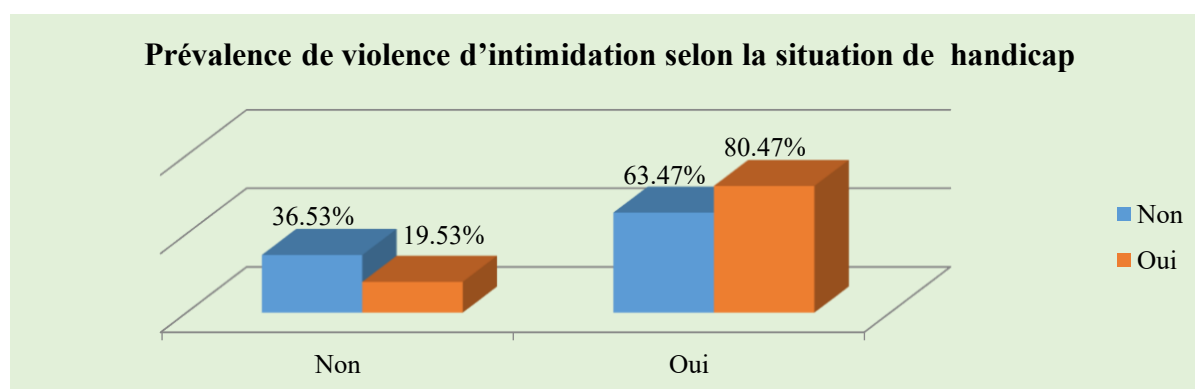
Les données révèlent une forte prévalence de la violence d'intimidation dans les établissements scolaires, avec 64,8 % des élèves déclarant en avoir été victimes au moins une fois. Cette

violence touche aussi bien les élèves du second cycle (65,9 %) que ceux du secondaire (64,1 %), avec des écarts très faibles, ce qui indique que le type d'établissement n'a que peu d'influence sur l'exposition à l'intimidation. Par conséquent, il apparaît que ce phénomène est généralisé dans le système éducatif malien, traduisant une problématique sociale profonde. Face à cette situation préoccupante, il devient impératif de mettre en place des politiques éducatives nationales centrées sur la prévention de la violence, l'éducation à la non-violence, et le soutien aux victimes, afin de garantir un climat scolaire plus sûr et plus propice à l'apprentissage pour tous les jeunes.

La stabilité des taux selon le niveau scolaire montre que l'intimidation traverse tout le parcours éducatif. Selon Bronfenbrenner, cela traduit une violence inscrite dans le fonctionnement global de l'institution scolaire. Bandura permet d'y voir une culture scolaire où les conduites agressives sont apprises et reproduites au fil du temps. Les approches socio-psychologiques rappellent que les logiques de rivalité et de pouvoir persistent à tous les âges. L'intimidation apparaît donc comme un trait durable du climat scolaire.

#### 1.1.5. Prévalence de violence d'intimidation selon la situation de handicap

**Graphique 6 : distribution des enquêtés selon la situation de handicap et l'exposition à la violence d'intimidation**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Le graphique révèle une inégalité marquée en matière d'exposition à l'intimidation entre les élèves en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas. Parmi les élèves déclarant avoir un handicap, 80,47 % affirment avoir été victimes de violence d'intimidation, contre 19,53 % qui n'en ont pas fait l'expérience. À l'inverse, chez les élèves sans handicap, la prévalence de l'intimidation est bien plus faible, avec 36,53 % de non-victimes et 63,47 % de victimes. Ces données mettent en évidence une vulnérabilité accrue des élèves handicapés face à l'intimidation, suggérant qu'ils peuvent être davantage stigmatisés, isolés ou ciblés par leurs pairs en raison de leur différence.

La très forte exposition des élèves en situation de handicap révèle une vulnérabilité structurelle. La théorie écologique montre que cette violence résulte à la fois des interactions stigmatisantes entre pairs, du manque de soutien institutionnel et des normes sociales négatives sur le handicap. Bandura éclaire la reproduction de comportements discriminatoires observés dans la société. Les approches socio-psychologiques montrent que la différence visible devient un

motif de ciblage et d'isolement. Cette surreprésentation traduit ainsi les limites de l'inclusion scolaire effective.

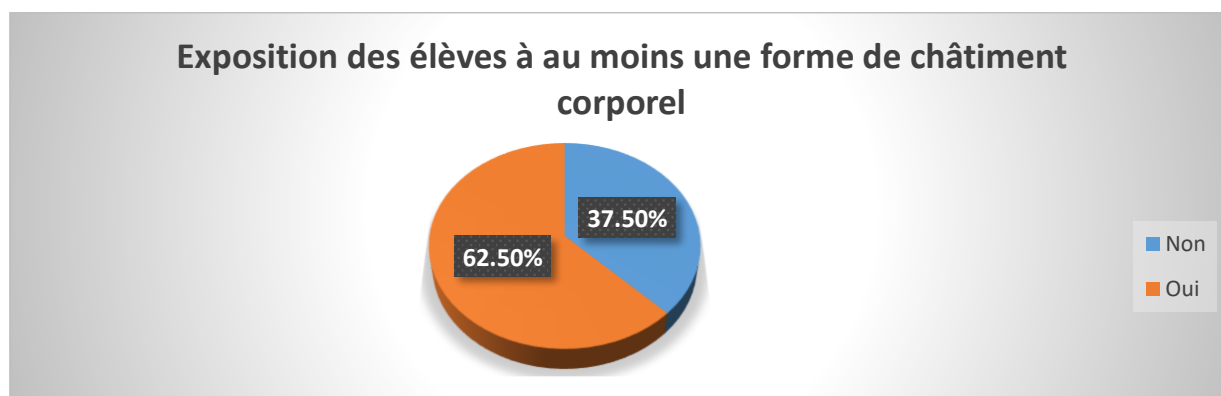
## 1.2. Prévalence des violences de châtement corporel vécues par les élèves

L'exposition des élèves aux châtements corporels a été mesurée à partir d'un indicateur composite construit sur la base de six manifestations concrètes de cette forme de violence. Le châtement corporel a été défini comme tout acte punitif infligeant une douleur physique ou une humiliation, exercé par un pair ou adulte de l'environnement scolaire.

Pour en rendre compte de manière rigoureuse, les élèves ont été interrogés à travers un questionnaire anonyme et confidentiel comportant les questions suivantes : (1) s'ils avaient déjà été gênés par des propos tenus devant leurs camarades ; (2) s'ils avaient été frappés avec la main ou le poing ou si leurs oreilles avaient été tirées ou tordues ; (3) s'ils avaient été frappés avec un objet tel qu'une canne, un bâton, une ceinture ou un livre ; (4) s'ils avaient été contraints à adopter une posture douloureuse (debout ou à genoux) durant une longue période ; (5) s'ils avaient été punis en étant forcés de travailler à l'école ; et (6) s'ils avaient été contraints de travailler au domicile d'un instituteur ou autre personnel éducatif.

Un élève a été considéré comme ayant subi un châtement corporel dès lors qu'il répondait "oui" à au moins une de ces six questions. Ce mode de construction binaire a permis de prendre en compte la diversité des expériences tout en assurant une lecture simple et fiable des résultats. L'indicateur ainsi obtenu révèle les données contenues dans le graphique ci-dessous

**Graphique 7 : distribution des enquêtés selon l'exposition des élèves à au moins une forme de châtement corporel**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Les données révèlent qu'une proportion préoccupante de 62,5 % des élèves ont déclaré avoir subi au moins une forme de châtement corporel à l'école, contre seulement 37,5 % qui n'en ont jamais été victimes. Cette prévalence élevée met en lumière la persistance des pratiques disciplinaires violentes dans le système éducatif malgré un arrêté de 1994 et des directives récentes en 2024 l'interdisant.

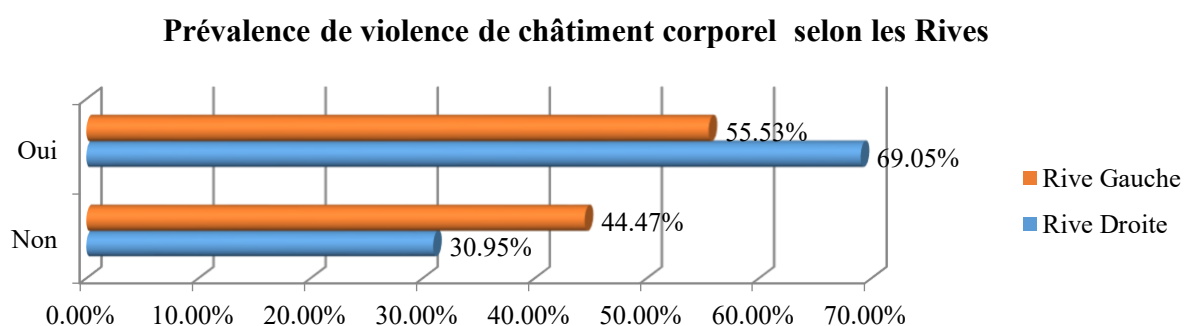
Le châtement corporel ici ne se limite pas à la violence physique directe ; il englobe une diversité d'actes coercitifs et humiliants, allant des coups portés à la main ou avec des objets (canne, ceinture, livre), aux postures douloureuses imposées (se tenir debout ou à genoux longtemps),

en passant par des punitions de nature dégradante ou exploitante, comme le travail forcé à l'école ou au domicile d'un personnel éducatif. Il inclut également des violences psychologiques, notamment le fait de dire des choses gênantes à l'élève devant ses camarades, ce qui expose l'enfant à la honte publique et affecte son estime de soi. Ces pratiques, bien qu'ancrées dans certaines habitudes éducatives, ont des conséquences profondes et durables : elles perturbent le climat scolaire, alimentent la peur, le retrait ou l'agressivité chez les élèves, réduisent leur engagement et peuvent favoriser l'échec ou l'abandon scolaire. Leur fréquence élevée traduit non seulement un déficit de sensibilisation sur les droits de l'enfant, mais aussi un manque de formation des personnels scolaires à des approches pédagogiques positives et non violentes.

La forte exposition des élèves en situation de handicap révèle une vulnérabilité structurelle. La théorie écologique montre que cette violence résulte à la fois des interactions stigmatisantes entre pairs, du manque de soutien institutionnel et des normes sociales négatives sur le handicap. Bandura éclaire la reproduction de comportements discriminatoires observés dans la société. Les approches socio-psychologiques montrent que la différence visible devient un motif de ciblage et d'isolement. Cette surreprésentation traduit ainsi les limites de l'inclusion scolaire effective.

### 1.2.1. Prévalence de violence de châtime corporel selon les Rives

**Graphique 8 : distribution des enquêtés selon la prévalence de violence de châtime corporel par rives**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

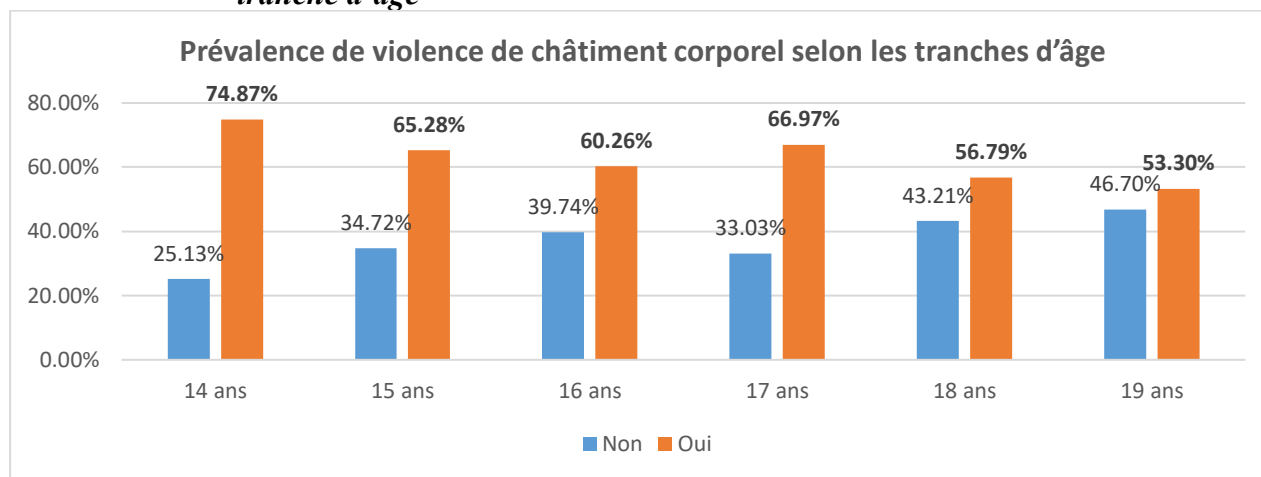
69,05 % des élèves de la rive droite déclarent avoir été victimes de châtime corporels, contre 55,53 % sur la rive gauche. Cette différence importante peut refléter des pratiques disciplinaires plus strictes ou moins surveillées dans certaines zones, ou encore des écarts dans la sensibilisation aux droits de l'enfant et à la non-violence à l'école. À l'inverse, 44,47 % des élèves de la rive gauche et 30,95 % de la rive droite affirment ne pas avoir subi ce type de violence, ce qui montre que des efforts ont été faits dans certaines écoles pour adopter des approches disciplinaires alternatives.

L'écart entre les rives suggère des différences locales dans les styles disciplinaires et l'encadrement scolaire. La théorie écologique indique que les pratiques de punition dépendent du climat scolaire, des normes communautaires et du niveau de régulation institutionnelle.

Bandura montre que là où la violence éducative est plus visible, elle tend à se reproduire davantage. Les approches socio-psychologiques rappellent que le stress et la surcharge peuvent favoriser des réponses punitives. Les châtimts corporels reflètent donc aussi des inégalités territoriales de gouvernance scolaire.

### 1.2.2. Prévalence de violence de châtimt corporel selon les tranches d'âge

**Graphique 9 : distribution des enquêtés selon la prévalence de châtimt corporel par tranche d'âge**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

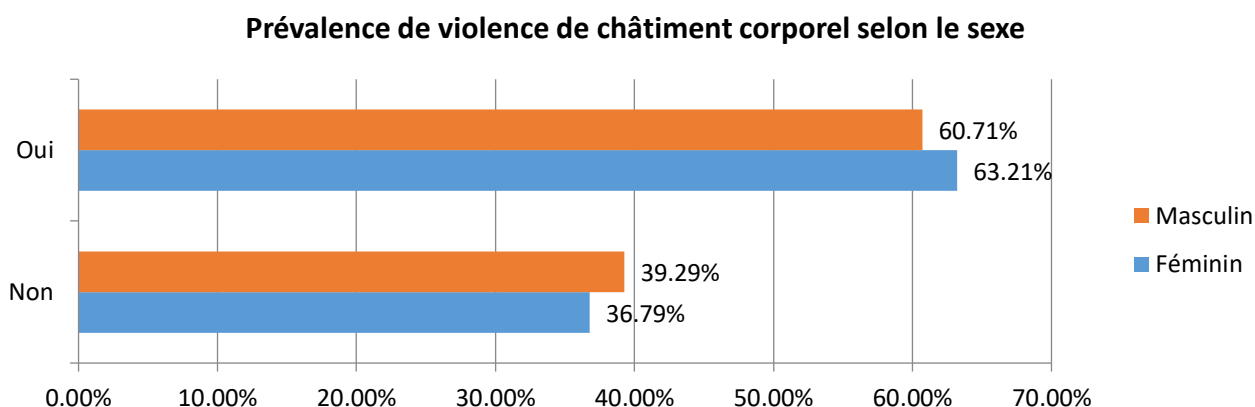
Les plus jeunes élèves sont les plus exposés au châtimt corporel. En effet, 74,87 % des élèves âgés de 14 ans déclarent en avoir été victimes, un taux qui diminue progressivement avec l'âge pour atteindre 53,30 % chez les 19 ans. Ce constat suggère que les élèves plus jeunes sont plus vulnérables face aux violences physiques exercées dans le cadre scolaire, probablement en raison de leur position hiérarchique plus basse et de leur moindre capacité à se défendre ou à dénoncer.

Cette diminution graduelle avec l'âge pourrait aussi s'expliquer par une plus grande autonomie, une meilleure affirmation de soi, ou un moindre recours à la punition physique par les enseignants envers les élèves plus âgés. Toutefois, il est préoccupant de noter que plus de la moitié des élèves de 19 ans (53,30 %) rapportent encore avoir subi un châtimt corporel, ce qui souligne la persistance généralisée de ces pratiques, indépendamment de l'âge.

Les plus jeunes sont les plus exposés, ce qui montre que la discipline violente cible davantage ceux qui sont les moins capables de se défendre. Dans la perspective écologique, l'âge renforce l'asymétrie de pouvoir entre adultes et élèves. Bandura permet de comprendre que les enseignants reproduisent des pratiques éducatives apprises dans des contextes similaires. Les approches socio-psychologiques soulignent que les plus jeunes inspirent moins de résistance et sont perçus comme plus malléables. La baisse avec l'âge traduit une autonomie croissante, sans effacer la banalisation de la violence.

### 1.2.3. Prévalence de violence de châtement corporel selon le sexe

**Graphique 10 : distribution des enquêtés selon la prévalence de châtement par sexe**



Source : *Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)*

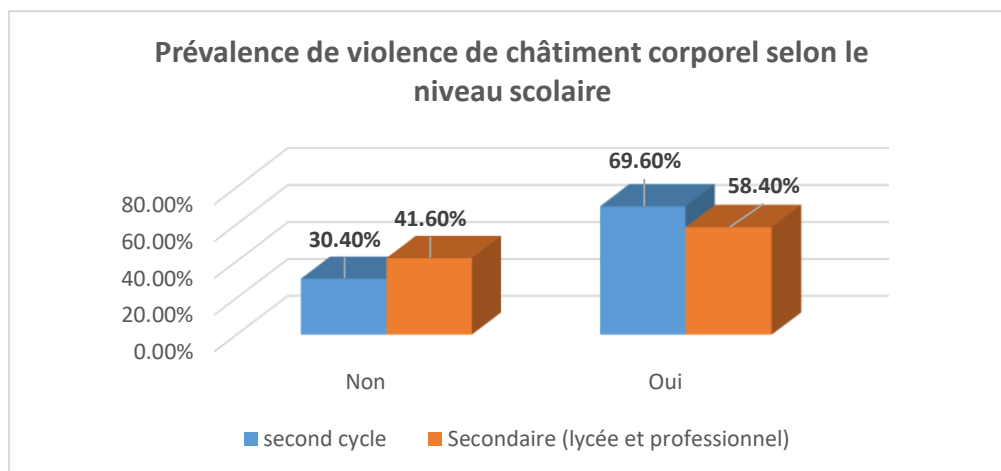
Le graphique met en évidence une forte prévalence du châtement corporel chez les élèves, avec peu de différence entre les sexes : 63,21 % des filles et 60,71 % des garçons déclarent en avoir été victimes. Cette quasi-égalité dans la répartition montre que le recours à la violence physique comme méthode disciplinaire touche indistinctement les deux sexes, ce qui remet en cause l'idée selon laquelle les garçons seraient plus ciblés par ces pratiques.

Légèrement plus élevée chez les filles, cette prévalence peut traduire une vulnérabilité accrue des filles à certains types de châtements, ou encore des dynamiques spécifiques liées aux attentes genrées dans le milieu scolaire. Cependant, l'écart reste relativement faible, ce qui suggère que le problème est systémique et non lié au sexe de l'élève.

La faible différence entre filles et garçons montre que le châtement corporel relève surtout d'une logique disciplinaire systémique. Selon Bronfenbrenner, il s'inscrit dans une culture scolaire de l'autorité physique qui s'exerce largement sur tous les élèves. Bandura souligne que cette pratique enseigne à tous que la violence est un moyen normal de correction. Les approches socio-psychologiques suggèrent toutefois que son sens peut varier selon les attentes genrées. Globalement, il s'agit d'une violence institutionnelle peu différenciée selon le sexe.

#### 1.2.4. Prévalence de violence de châtement corporel selon le niveau scolaire

**Graphique 11: Distribution des enquêtés selon la prévalence de violence de châtement de violence par niveau scolaire**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Les données montrent que le châtement corporel reste une pratique largement répandue dans les écoles au Mali, touchant 62,5 % des élèves contre 37,5 % qui n’y sont pas exposés. Toutefois, son incidence varie selon le niveau d’instruction : il est plus marqué au second cycle fondamental où près de sept élèves sur dix (69,6 %) y sont soumis, alors qu’il recule au secondaire (lycée et professionnel) à 58,4 %. Cette différence traduit une tendance à la diminution des violences physiques avec l’élévation du niveau scolaire, probablement liée à un encadrement pédagogique plus diversifié et à une sensibilité croissante aux normes éducatives alternatives. Néanmoins, le fait que plus de la moitié des élèves du secondaire continuent d’y être confrontés souligne que le châtement corporel demeure profondément enraciné dans les pratiques éducatives, révélant la persistance d’une culture disciplinaire où la violence physique reste perçue comme un moyen légitime de correction.

La prévalence plus forte au second cycle fondamental indique que la violence disciplinaire est davantage mobilisée envers les élèves perçus comme devant être plus contrôlés. La théorie écologique montre que les styles pédagogiques du fondamental restent plus centrés sur l’obéissance et la correction. Bandura aide à comprendre que les élèves apprennent tôt que l’ordre scolaire passe par la force. Les approches socio-psychologiques rappellent que les plus jeunes sont jugés moins capables de contester. Même en diminuant au secondaire, cette pratique reste profondément enracinée.

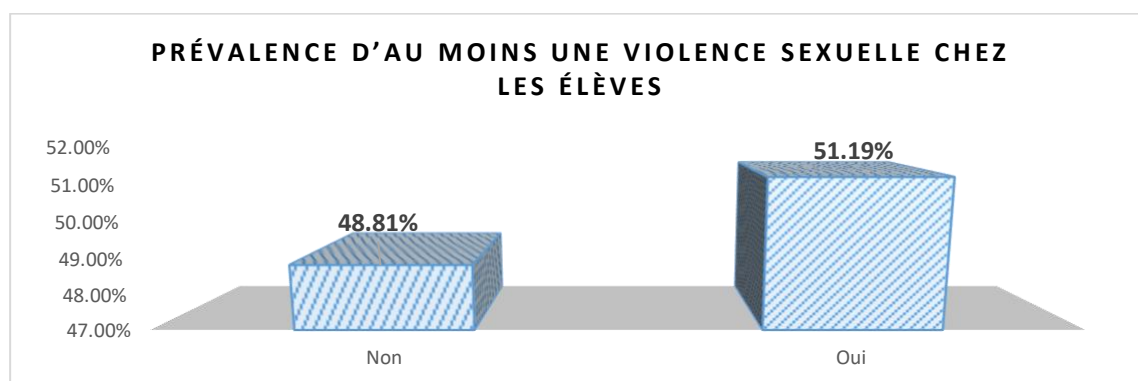
### 1.3. Prévalence de violence sexuelle

Dans la même perspective que l’évaluation des violences d’intimidation et des châtements corporels, l’exposition des élèves à la violence sexuelle a été mesurée à l’aide d’un indicateur spécifique construit à partir des réponses à un questionnaire auto-administré anonyme, conçu pour recueillir des témoignages sur des expériences sensibles dans un cadre confidentiel et respectueux. Afin de capter la pluralité des formes que peut prendre la violence sexuelle en milieu scolaire, un indicateur synthétique a été élaboré à partir de dix-neuf questions précises couvrant un large éventail de comportements allant du harcèlement verbal à l’agression sexuelle

ou au chantage sexuel. Parmi les situations évaluées figuraient : l'espionnage lors des changements de vêtements, l'exposition non consentie des parties intimes, le retrait forcé de vêtements, les attouchements ou pincements, les gestes ou regards sexualisés, les commentaires ou blagues à caractère sexuel, les demandes d'actes sexuels en échange de faveurs (cadeaux, nourriture, bonnes notes), les propositions amoureuses insistantes ou gênantes, la diffusion d'images ou rumeurs sexuelles, ainsi que les tentatives ou actes de coercition sexuelle explicite.

Chaque question proposait une réponse dichotomique (Oui/Non). Un élève était considéré comme ayant subi une forme de violence sexuelle dès lors qu'il avait répondu « Oui » à au moins une des dix-neuf situations proposées. L'indicateur ainsi obtenu, codé sous forme binaire et présenté dans le graphique ci-dessous permet de rendre compte à la fois des violences sexuelles explicites et des formes plus insidieuses de harcèlement ou de pression, souvent normalisées dans les milieux scolaires et donc peu signalées.

**Graphique 12 : Distribution des enquêtés selon la prévalence d'au moins une violence sexuelle chez les élèves**



*Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)*

Ce sont 51,19 % des élèves qui déclarent avoir été exposés à au moins une forme de violence sexuelle en milieu scolaire, contre 48,81 % qui affirment n'avoir jamais subi ce type d'agression. Cette proportion (plus d'un élève) met en évidence une réalité préoccupante : la violence sexuelle est non seulement présente, mais largement répandue dans les établissements scolaires au Mali, affectant aussi bien les filles que les garçons, souvent dès le plus jeune âge.

La méthodologie utilisée, reposant sur dix-neuf questions couvrant un large éventail de comportements, permet de cerner non seulement les formes les plus explicites de violence sexuelle (attouchements, coercition sexuelle, rapports forcés), mais aussi des formes plus subtiles mais tout aussi graves, telles que les regards sexualisés, les commentaires déplacés, les rumeurs à caractère sexuel, les propositions en échange de faveurs (cadeaux, bonnes notes, nourriture), ou encore l'espionnage et l'exposition non désirée. L'inclusion de ces formes « banalisées » permet d'avoir une lecture plus fidèle du vécu des élèves.

Le fait que plus de la moitié des élèves soient concernés montre que ces violences sont systémiques et intégrées au quotidien scolaire, souvent tolérées par l'environnement éducatif, voire passées sous silence. Cette banalisation favorise un climat d'impunité et de reproduction

des abus, d'autant plus que les auteurs peuvent être aussi bien des pairs que des adultes (personnel éducatif, surveillants...).

Les conséquences sont multiples : sentiment d'insécurité, anxiété, retrait social, baisse des performances scolaires, absentéisme, voire abandon de l'école. De plus, les élèves victimes de chantage sexuel ou de pression pour obtenir de meilleures notes ou des faveurs peuvent être doublement pénalisés : d'un côté, ils subissent un traumatisme ; de l'autre, ils sont exposés à une instrumentalisation de leur réussite scolaire.

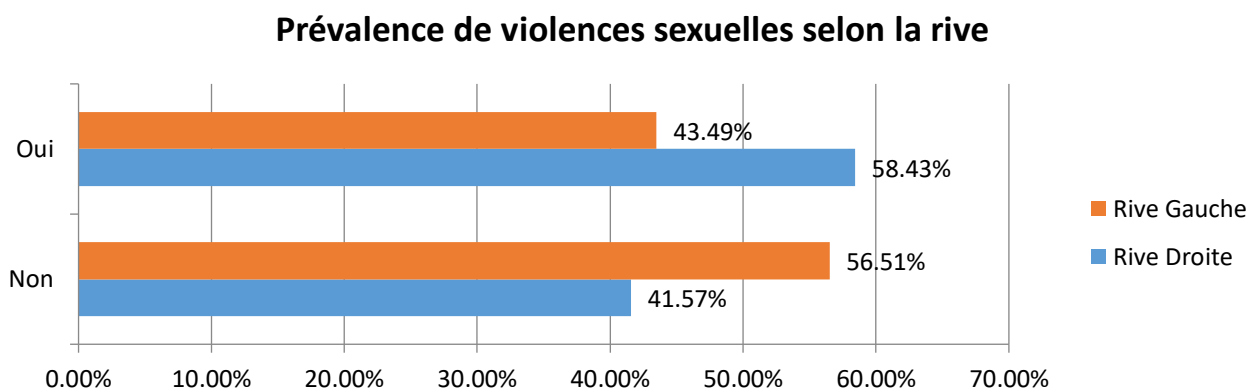
Ces résultats soulignent l'urgence d'un engagement institutionnel fort pour prévenir, signaler et sanctionner toutes les formes de violence sexuelle à l'école. Il est essentiel que le ministère de l'Éducation, les directions d'établissement et les organisations de protection de l'enfance mettent en place :

- des mécanismes sûrs et anonymes de signalement ;
- une formation obligatoire du personnel éducatif sur les violences sexuelles ;
- des campagnes de sensibilisation adaptées à l'âge des élèves ;
- des dispositifs d'accompagnement psychologique pour les victimes.

Le fait que plus de la moitié des élèves déclarent au moins une violence sexuelle montre que ce phénomène est structurel en milieu scolaire. Selon Bronfenbrenner, il résulte de rapports de pouvoir entre pairs et adultes, du silence institutionnel et de normes sociales inégalitaires. Bandura montre que les conduites sexistes ou coercitives peuvent être apprises et reproduites. Les approches socio-psychologiques soulignent que ces violences servent aussi à contrôler, humilier ou dominer. La violence sexuelle apparaît ainsi comme intégrée au quotidien scolaire.

### 1.3.1. Prévalence de violences sexuelles selon la rive

**Graphique 13 : Distribution des enquêtés selon la prévalence de violence sexuelle par Rive**



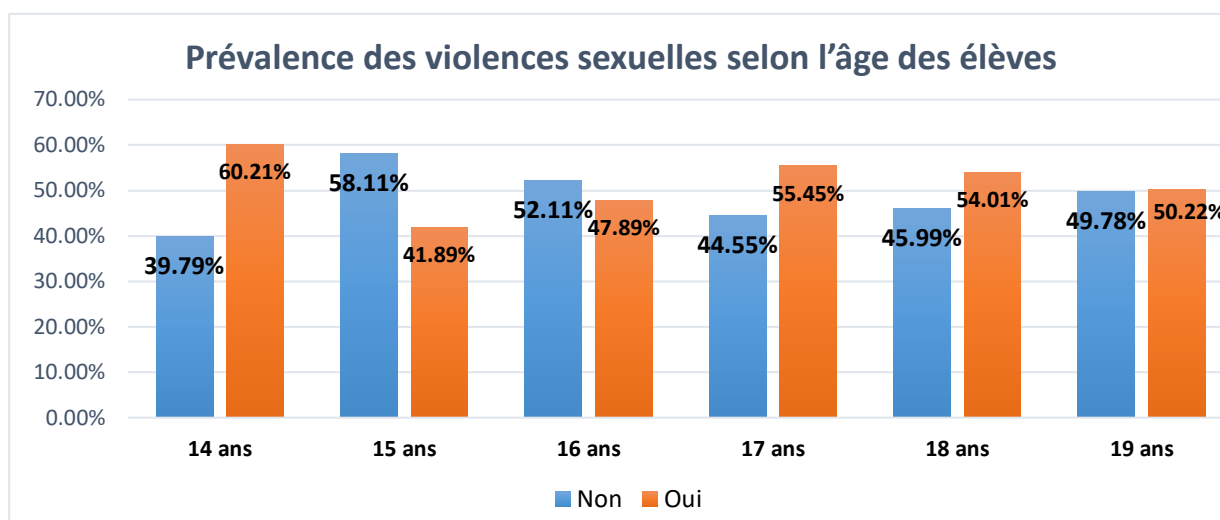
Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Les résultats mettent en évidence une prévalence plus élevée des violences sexuelles sur la rive droite, où 58,43 % des élèves déclarent avoir subi au moins une forme de violence sexuelle, contre 43,49 % sur la rive gauche.

À l'inverse, 56,51 % des élèves de la rive gauche n'ont rapporté aucune violence sexuelle, contre 41,57 % sur la rive droite, ce qui confirme que la rive gauche semble relativement moins touchée.

### 1.3.2. Prévalence des violences sexuelles selon l'âge des élèves

**Graphique 14 : Distribution des enquêtés selon la prévalence de violence sexuelle par l'âge**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

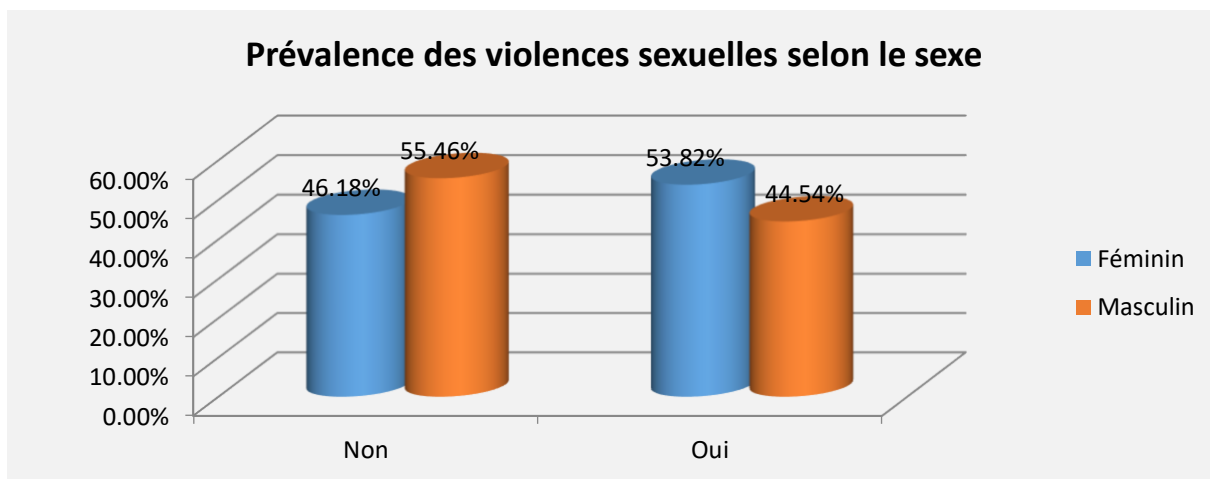
Les données montrent que la prévalence des violences sexuelles varie selon l'âge, avec un pic inquiétant à 14 ans, où 60,21 % des élèves déclarent avoir subi au moins une violence sexuelle. Ce taux est le plus élevé de toutes les tranches d'âge, ce qui souligne une vulnérabilité accrue des plus jeunes, probablement liée à un manque d'information, de défense ou de soutien.

Le pic à 14 ans montre une vulnérabilité particulière des plus jeunes face aux violences sexuelles. Selon Bronfenbrenner, leur faible capacité de défense et la faiblesse des soutiens autour d'eux renforcent leur exposition. Bandura éclaire le fait que les auteurs ciblent plus volontiers ceux qui paraissent plus impressionnables et moins susceptibles de dénoncer. Les approches socio-psychologiques soulignent la dépendance affective et la difficulté à nommer la violence à cet âge. Le maintien de taux élevés ensuite montre que le risque reste durable tout au long de la scolarité.

À partir de 15 ans, la proportion d'élèves déclarant des violences reste élevée mais se stabilise autour de 47 à 55 %, sans baisse significative avec l'âge. À 19 ans, les proportions sont quasi équivalentes entre les élèves victimes (50,22 %) et non victimes (49,78 %), montrant que le risque reste constant sur toute la période scolaire.

### 1.3.3. Prévalence des violences sexuelles selon le sexe

**Graphique 15 : Distribution des enquêtés selon la prévalence de violence sexuelle par sexe**



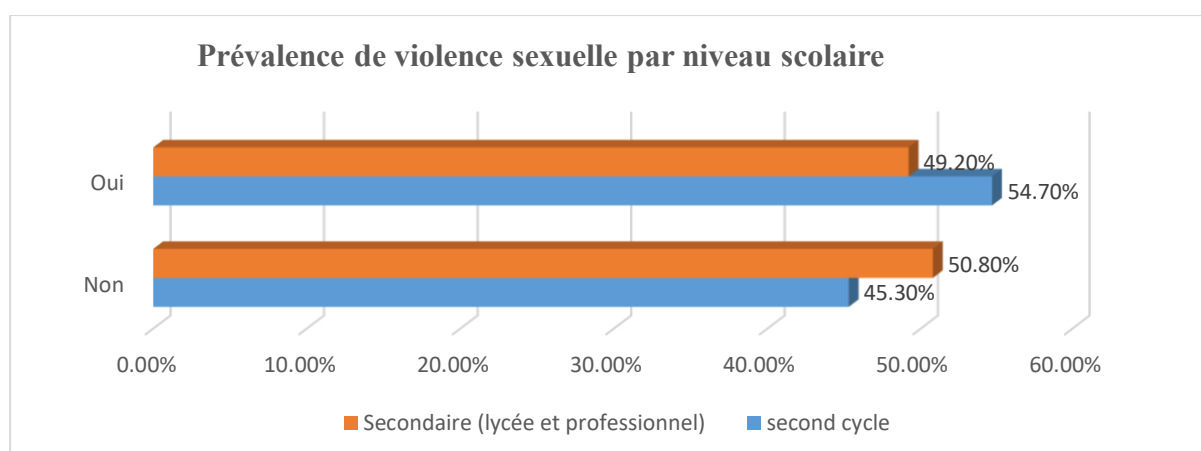
Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Le graphique met en évidence une différence de prévalence des violences sexuelles selon le sexe. Les filles sont proportionnellement plus exposées, avec 53,82 % ayant déclaré avoir subi au moins une forme de violence sexuelle, contre 44,54 % des garçons.

Bien que les garçons soient également concernés, ces résultats soulignent une vulnérabilité accrue des filles, en cohérence avec de nombreuses études sur les violences basées sur le genre. La plus forte exposition des filles confirme le caractère genré des violences sexuelles. La théorie écologique montre que les normes sociales placent davantage les filles dans des positions de vulnérabilité et de contrôle de leur corps et de leur réputation. Bandura permet de comprendre la reproduction des schèmes sexistes dans les interactions scolaires. Les approches socio-psychologiques soulignent que ces violences servent à rappeler une hiérarchie de genre. Les garçons sont aussi concernés, mais les filles restent les principales cibles.

#### 1.3.4. Prévalence de violence sexuelle par niveau scolaire

**Graphique 16: Distribution des enquêtés selon la prévalence de violence sexuelle par niveau scolaire**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Plus d'un élève sur deux (51,2 %) a subi au moins une forme de violence sexuelle, ce qui en fait une réalité alarmante en milieu scolaire au Mali. Toutefois, l'exposition varie selon le niveau d'instruction : au second cycle fondamental, la prévalence est plus élevée (54,7 %), tandis qu'elle recule légèrement au secondaire (49,2 %). Cette différence suggère que les élèves plus jeunes, encore au fondamental, sont davantage vulnérables, probablement en raison de leur âge, de leur faible capacité de défense et de leur dépendance accrue vis-à-vis des adultes. Au secondaire, la baisse relative peut s'expliquer par une meilleure autonomie des élèves et une conscience plus affirmée de leurs droits, sans toutefois signifier une disparition du problème puisque près d'un élève sur deux continue d'en être victime.

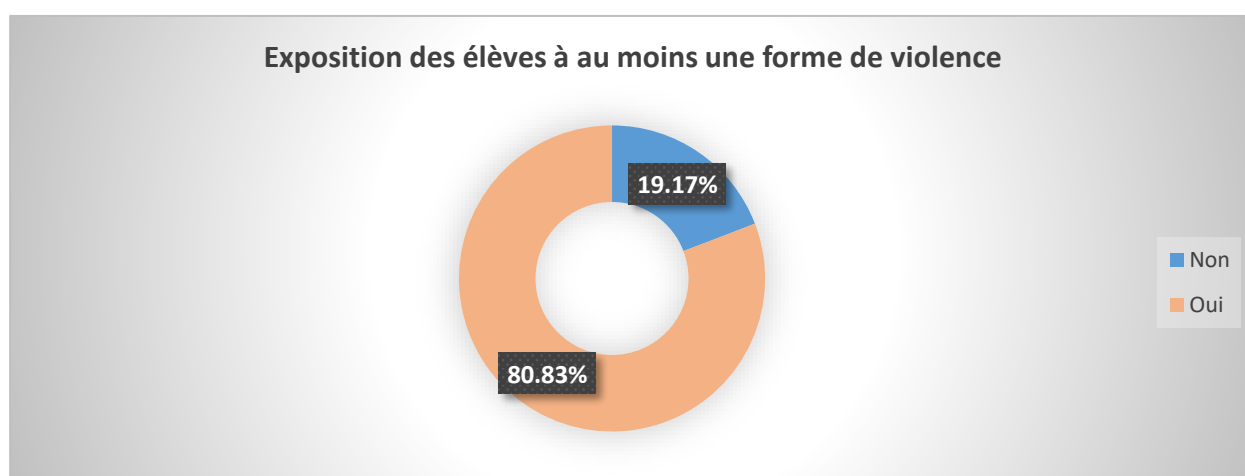
#### **1.4. Exposition générale des élèves à la violence en milieu scolaire**

Dans le prolongement des indicateurs spécifiques relatifs à l'intimidation, au châtime corporel et à la violence sexuelle, un indicateur global de l'exposition à la violence scolaire a été construit afin d'évaluer la part d'élèves ayant subi au moins une forme de violence, quelle qu'en soit la nature. Cet indicateur synthétique permet de mesurer l'ampleur générale du phénomène de violence en milieu scolaire, en combinant les trois dimensions déjà analysées.

Pour cela, les données issues des trois sous-indicateurs précédemment établis (intimidation, châtime corporel, violence sexuelle) ont été mobilisées. Chaque sous-indicateur était codé sous forme binaire ("Oui"/"Non") selon que l'élève avait déclaré avoir subi au moins une des situations décrites dans chacune des catégories. L'indicateur global a été construit de manière suivante : un élève était considéré comme exposé à la violence scolaire (valeur "Oui") dès lors qu'il avait répondu "Oui" à au moins un des trois sous-indicateurs (intimidation, châtime corporel ou violence sexuelle). À l'inverse, si un élève n'avait déclaré aucune exposition à l'une ou l'autre de ces trois catégories, il était classé dans la modalité "Non".

##### **1.4.1. Exposition des élèves à au moins une forme de violence**

**Graphique 17: Distribution des enquêtés selon leur expérience à l'exposition à au moins une forme de violence**



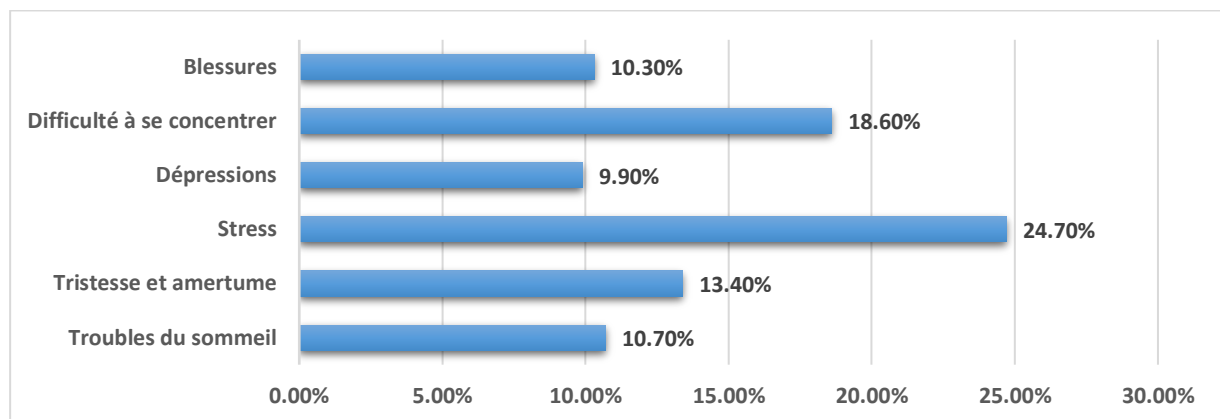
Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

L'étude révèle que 80,83 % des élèves ont été exposés à au moins une forme de violence en milieu scolaire, contre seulement 19,17 % qui n'en ont pas subi. Ce taux élevé souligne l'ampleur des violences scolaires dans le contexte malien, affectant une majorité significative des jeunes. Le fait que plus de quatre élèves sur cinq aient subi au moins une forme de violence montre l'ampleur systémique du phénomène. La théorie écologique est ici pleinement confirmée. Les violences sont produites par l'articulation des relations interpersonnelles, des défaillances institutionnelles et des normes sociales. Bandura montre qu'un tel environnement favorise l'apprentissage et la reproduction de la violence. Les approches socio-psychologiques indiquent que cette omniprésence affecte durablement les subjectivités et les comportements. La violence apparaît donc comme un trait structurant du climat scolaire

## 2. Impact des violences scolaires

### 2.1. Impact des violences scolaires sur la santé physique et psychologique des élèves

**Graphique 18 : Distribution des enquêtés selon l'impact des violences scolaires sur la santé physique et psychologique des élèves**



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Le graphique présente une ventilation détaillée des symptômes associés à l'impact des violences scolaires sur la santé physique et psychologique des élèves. Bien que 62,5 % des répondants déclarent ne pas être concernés par ces effets, la diversité et la fréquence des symptômes parmi les 37,5 % restants révèlent une souffrance plurielle et significative.

Parmi les manifestations les plus courantes figure le stress, rapporté par 24,7 % des élèves, confirmant la place centrale de ce facteur dans les réponses psychiques aux situations de violence. Il est suivi par des difficultés de concentration (18,6 %), qui traduisent non seulement un mal-être émotionnel, mais aussi une atteinte directe aux capacités d'apprentissage et de participation scolaire. La tristesse et l'amertume (13,4 %), les troubles du sommeil (10,7 %) et les blessures physiques (10,3 %) viennent ensuite, illustrant la dimension à la fois psychique et corporelle des atteintes subies. Des symptômes plus graves, comme les dépressions (9,9 %), bien qu'en proportion plus faible, témoignent de formes de détresse plus profondes. Les maux de tête sont très peu rapportés (0,3 %), mais pourraient être sous-déclarés ou assimilés à d'autres effets somatiques.

Ces données mettent en évidence que les impacts ne sont pas monolithiques, mais qu'ils s'inscrivent dans un continuum de manifestations, allant de troubles modérés à des formes sévères de souffrance, souvent interconnectées. Elles révèlent que la violence scolaire ne se limite pas à un affrontement ponctuel, mais engendre un climat délétère, propice à l'accumulation de tensions et à une dégradation progressive du bien-être des élèves.

### ***Encadré 1: impact des violences sur le bien-être psychologique des élèves***

« J'ai eu un peu de difficulté. Parce que je réfléchissais trop à ce conflit. En plus aussi la façon dont le conflit a débuté m'a beaucoup dérangé mais tout ça c'est acceptable. Mes difficultés, souvent si je pense au propos tenu de mes parents, comme on n'en restera pas là ; on ne te fait plus confiance. Ces propos ne me permettaient pas de me concentrer et je n'avais pas envie d'étudier. Chaque fois, j'avais la tête baissée sur le banc jusqu'à ce que le professeur me demande, c'est ce qui m'a fatigué. » (EIA\_ADOVBG\_AERG\_12)

« Oui, j'avais honte. J'avais très honte que mes parents apprennent. S'ils avaient appris ce qui allait se passer c'est moi qui connais ça et d'ailleurs la vidéo en public là ce n'est pas une bonne chose ça peut affecter la vie d'un individu. La vidéo est bonne en privé parce qu'étant en public ça peut affecter ton avenir, tu n'auras pas une bonne image aux yeux des gens. Surtout, une violence filmée sur les réseaux sociaux, c'est ce qui m'a fait plus de mal. » (EIA\_ADOVBG\_AERG\_12)

*Source : Enquêtes qualitatives Ipas (Mali, 2025)*

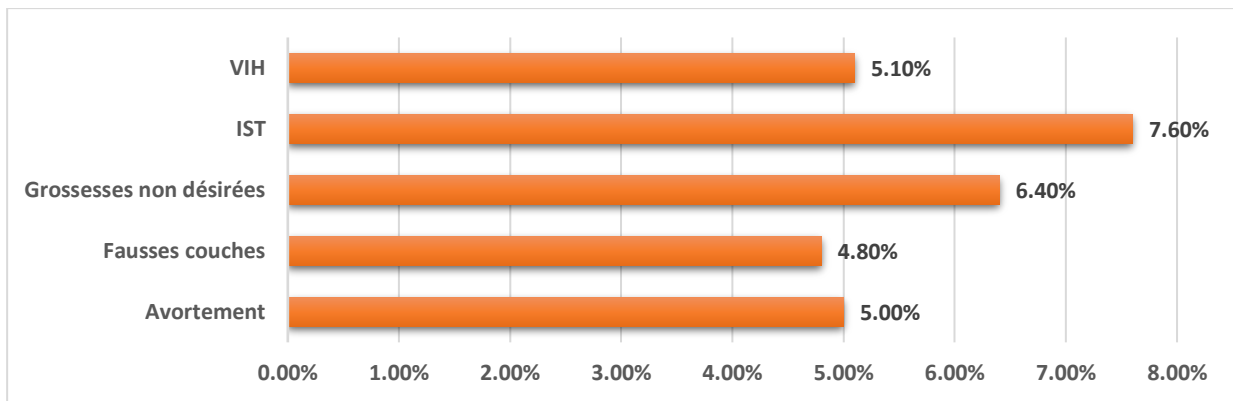
Ces deux extraits ont le même code et mettent en évidence une situation de « honte », comme une expérience d'impact vécu par la victime. Elle exprime :

- La honte d'avoir été impliquée dans un conflit ;
- La honte d'avoir perdu la confiance des parents ;
- La honte d'être exposée publiquement dans une situation de violence.

Cela révèle un mécanisme d'auto-culpabilisation, où l'adolescente intériorise le rejet des autres (parents, pairs, société) et finit par se blâmer, se replier, se taire. C'est un terrain propice à l'isolement psychologique et au décrochage scolaire, comme en témoigne la perte de motivation évoquée.

## ***2.2. Impact des violences scolaires sur la santé sexuelle des élèves***

***Graphique 19 : Distribution des enquêtés selon l'impact des violences scolaires sur la santé sexuelle des élèves***



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

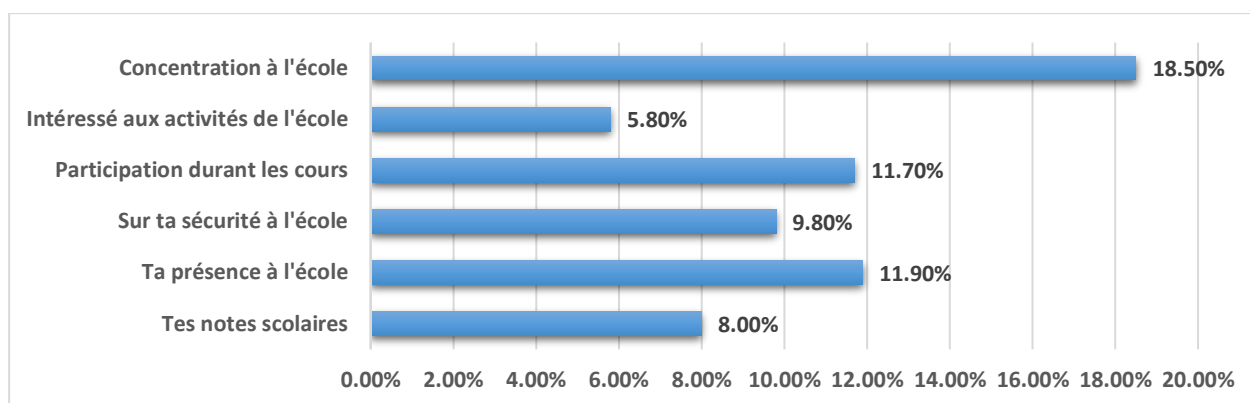
Le graphique met en évidence les divers symptômes associés à l'impact des violences scolaires sur la santé sexuelle des élèves. Bien que 90 % des répondant(e)s déclarent ne pas être concernés, les 10 % restants affichent une diversité de conséquences alarmantes. Les infections sexuellement transmissibles (IST) représentent le symptôme le plus fréquemment rapporté (7,6 %), suivies par les grossesses non désirées (6,4 %), les avortements (5 %), les fausses couches (4,8 %) et la séropositivité au VIH (5,1 %). Ces données, bien que quantitativement limitées, sont qualitativement significatives car elles traduisent des atteintes profondes à l'intégrité corporelle, reproductive et émotionnelle des élèves concerné(e)s.

La présence de ces symptômes dans un espace éducatif souligne une réalité encore trop souvent invisibilisée : celle de la vulnérabilité des adolescent(e)s face aux violences sexuelles, y compris dans des contextes supposés protecteurs. Le caractère multifactoriel des impacts (de la grossesse au virus) suggère une exposition répétée à des risques non maîtrisés, souvent aggravée par le manque d'informations, de soutien médical ou psycho-social, et par le silence qui entoure ces expériences.

Par ailleurs, le fait que de tels symptômes soient rapportés en milieu scolaire montre l'insuffisance des dispositifs de prévention et de réponse. Il devient ainsi crucial d'instaurer des mécanismes institutionnels robustes de signalement et de prise en charge, ainsi que des modules d'éducation à la sexualité complets et inclusifs, en rupture avec les approches purement biomédicales ou moralisatrices.

### ***2.3. Types d'impacts sur la performance scolaire (présence et participation scolaire)***

***Graphique 20 : Distribution des enquêtés selon le type d'impacts des violences scolaires sur la performance scolaire***



Source : Enquêtes quantitatives Ipas (Mali, Mars 2025)

Ce graphique à barres présente les différents types d'impacts perçus sur la performance scolaire, en particulier en lien avec la présence et la participation à l'école. On remarque que la très grande majorité des répondants (72,90 %) indiquent que la question ne s'applique pas ou ne les concerne pas, ce qui rejoint les données du graphique précédent. Cela signifie que près de 3 personnes sur 4 ne perçoivent aucun impact direct dans leur cas.

Parmi ceux qui se sentent concernés, l'impact le plus souvent mentionné est celui sur la concentration à l'école (18,50 %), suivi de la présence à l'école (11,90 %) et de la participation durant les cours (11,70 %). D'autres aspects comme la sécurité à l'école (9,80 %), les notes scolaires (8,00 %) et l'intérêt pour les activités scolaires (5,80 %) sont aussi cités, mais de façon moins fréquente.

Ces résultats montrent que, bien que la majorité ne se sente pas concernée, une minorité significative observe des répercussions concrètes sur plusieurs dimensions de leur engagement scolaire notamment la concentration, la présence et la participation en classe.

### ***Encadré 2 : expérience des violences et intimidations sur la performance scolaire***

Il me disait des choses pour me faire mal à savoir tu sors avec un mineur, tu penses que ton copain est plus beau que moi. Il disait ces choses pour que j'accepte de sortir avec lui. Il disait des choses insensées (...) Même aujourd'hui cet enseignant m'a dit qu'il ne va rien me dire. C'est le même toujours. Il a coupé mes notes alors que je sais le travail que j'ai fait. Je sais aussi que je ne mérite pas la note qu'il m'a donnée. C'était les notes d'une épreuve orale et tous les élèves sont témoins car nous avons fait ensemble. Il m'a posé quatre questions et j'ai belle et bien répondu à toutes les questions et tout le monde était présent et au courant aussi. Ceux à qui il a posé 3 questions et qui n'ont répondu qu'à une seulement, avaient des notes supérieures à la mienne. Je lui ai posé la question à savoir pourquoi il m'avait donné des notes inférieures que je ne mérite pas, il m'a dit que ce n'est rien et que j'avais déjà de bonnes notes ailleurs dans d'autres matières car il nous avait déjà demandé nos notes pour savoir qui et qui travaillaient en classe. Donc il m'a dit de me contenter de mes bonnes notes des autres matières et que ça ne fait rien. Il m'a aussi dit que comment je veux avoir 17 de moyenne ici à l'ECICA. C'est ce qu'il m'a répondu. Et pourtant je sais que j'ai travaillé. (EIA\_ADOVBG\_RG\_11)

« En termes d'intégration je dirais que je m'intègre mal, premièrement parce que ma façon de conseiller est différent de celle des autres .Quand tu es différente des autres, on commence à te mettre à l'écart, quand tu veux parler on te coupe la parole, on te dit des mots méchants, on t'inculte et ça m'arrive tout le temps d'être mis à l'écart parce que j'ai une pensée différente des autres et ils parlent de quelque chose que je ne connais pas et je connais d'autres choses dont ils ne connaissent pas et j'essaie de m'intégrer à leur groupe et savoir mais ils ne me comprennent pas et souvent ils disent même que je ne suis pas un être humain. » (EIA\_ADOVBG\_RG\_11)  
« j'avais pris la décision de changer d'école parce que l'année dernière il y avait trop de grèves ici et les maitres ne rentraient pas à l'heure exacte en classe aussi. » (EIA-ADO-VBG 9)

Source : *Enquêtes qualitatives Ipas (Mali, 2025)*

Le premier récit met en cause un enseignant accusé de harcèlement moral et de chantage affectif. L'élève rapporte que l'enseignant l'a volontairement notée de manière injuste en représailles à son refus d'avoir une relation avec lui. Cela soulève des questions majeures sur la protection des élèves, l'éthique professionnelle des enseignants et l'impunité dont certains peuvent bénéficier. Le fait que tous les élèves aient été témoins de l'épreuve montre que la victime ne se sent pas seulement trahie par le système, mais aussi isolée dans son combat pour la justice.

Quant au deuxième, il porte sur une exclusion liée à la différence. La jeune personne explique qu'elle se sent rejetée à cause de sa manière de penser, différente de celle des autres. Cette marginalisation de la différence souligne un problème récurrent dans les groupes sociaux d'adolescents : le manque de tolérance et de respect pour la diversité intellectuelle ou culturelle. Le sentiment de ne pas être considéré comme un être humain illustre une atteinte profonde à la dignité de cette élève.

Ce dernier témoignage est plus factuel, mais tout aussi révélateur car, il semble montrer un désengagement de l'institution scolaire, marqué par des grèves fréquentes et une absence de rigueur des enseignants. Cela conduit l'élève à vouloir changer d'école, signe d'un manque de confiance envers l'établissement censé assurer un cadre stable d'apprentissage aux élèves.

Ensemble, ces témoignages mettent en lumière les dysfonctionnements du système éducatif qui se matérialisent par le harcèlement, l'exclusion, l'inégalités, l'insuffisance d'encadrement. Ces enquêtes appellent à une prise de conscience urgente sur la nécessité de garantir un environnement scolaire sain, équitable et bienveillant, dans lequel chaque élève puisse se sentir en sécurité, écouté et valorisé.

#### **4. Discussion**

L'étude révèle que 62,5 % des élèves ont subi au moins une forme de châtiment corporel, ce qui confirme que cette pratique reste très répandue dans le système éducatif malien. Cette observation rejoint les travaux de Brennan (2008) qui souligne la persistance des punitions corporelles dans les pays en développement, malgré les interdictions légales. Kanté (2011) observe que les châtiments corporels sont souvent perçus comme un outil pédagogique traditionnel en Afrique de l'Ouest, justifié par la discipline et l'autorité de l'enseignant. Ndiaye et Traoré (2016) montrent que les jeunes adolescents sont les plus vulnérables, ce qui correspond à nos résultats selon lesquels les élèves de 14 à 16 ans sont les plus touchés.

Par ailleurs, l'exposition similaire des filles et des garçons au châtement corporel confirme la dimension systémique et institutionnelle de cette violence, comme l'indique Charlier (2009), qui souligne que la punition physique est moins liée au genre et davantage aux pratiques disciplinaires en vigueur. Enfin, UNICEF (2018) rappelle que le châtement corporel est associé à des conséquences psychologiques importantes, telles que l'anxiété, la peur de l'école et la baisse de l'engagement scolaire, ce qui valide nos observations.

Ces constats indiquent la nécessité d'adopter des méthodes disciplinaires non violentes, d'intégrer la formation des enseignants sur la gestion positive des comportements et de mettre en place des mécanismes de contrôle et de sensibilisation pour réduire les châtements corporels dans les écoles.

Les résultats montrent que 51,2 % des élèves ont été exposés à au moins une forme de violence sexuelle, avec une prévalence plus élevée chez les filles et les élèves plus jeunes. Cette proportion est alarmante et s'aligne avec les recherches menées par le Gouvernement du Mali (2015), qui signale que la violence sexuelle à l'école touche une part importante des élèves et reste sous-déclarée. Traoré (2012) souligne que la proximité avec des adultes ou pairs abusifs, combinée à un climat scolaire permissif, favorise l'émergence de violences sexuelles. Diouf et al. (2014) notent que les violences sexuelles incluent à la fois le harcèlement verbal, le chantage sexuel et les agressions physiques, corroborant la diversité des situations identifiées dans notre enquête.

Les travaux de Sagna (2016) montrent également que la vulnérabilité des filles est accrue par des normes sociales et culturelles qui limitent leur capacité à dénoncer les abus, ce qui explique la prévalence plus élevée observée chez elles. Enfin, l'UNESCO (2019) insiste sur le fait que les violences sexuelles affectent non seulement la santé physique et mentale des élèves, mais compromettent également leur réussite scolaire, créant un environnement d'apprentissage hostile.

Ces résultats mettent en évidence la nécessité de prévenir les violences sexuelles dès le plus jeune âge, à travers l'éducation aux droits de l'enfant, la sensibilisation au consentement et la mise en place de mécanismes de signalement sécurisés et confidentiels. Les politiques scolaires doivent garantir un suivi psychologique pour les victimes et des sanctions appropriées pour les auteurs afin de créer un environnement scolaire sûr et protecteur.

L'analyse globale révèle que 80,8 % des élèves ont été exposés à au moins une forme de violence scolaire, confirmant que la violence est un phénomène systémique et multidimensionnel. L'exposition touche à la fois les filles et les garçons, mais les filles présentent une légère surreprésentation, en particulier pour les violences sexuelles et l'intimidation psychologique. Ces constats rejoignent les conclusions de Bouchard et Lachance (2014) et de l'UNESCO (2019) sur la dimension genrée des violences scolaires.

L'ensemble de ces résultats souligne l'urgence d'une approche intégrée de prévention et de protection, combinant formation des enseignants, interventions sur le climat scolaire, sensibilisation des élèves et mécanismes de signalement. La persistance de la violence malgré les politiques existantes montre qu'il est indispensable de renforcer l'application des normes

internationales relatives aux droits de l'enfant et de promouvoir une culture scolaire fondée sur le respect, la bienveillance et la non-violence.

Les résultats montrent que les violences scolaires ont des effets profonds sur la santé physique, psychologique et scolaire des élèves, confirmant que la violence constitue un facteur majeur de vulnérabilité en milieu éducatif. Les impacts psychologiques observés, notamment le stress, les troubles de la concentration et la tristesse, rejoignent les analyses de Debarbieux (2011), pour qui la violence scolaire détériore durablement le bien-être émotionnel et le climat d'apprentissage. La honte et l'auto-culpabilisation exprimées dans les témoignages s'inscrivent dans ce que Dubet (2002) décrit comme une intériorisation de l'échec et de la disqualification sociale par les victimes. Sur le plan de la santé sexuelle, bien que minoritaires en proportion, les conséquences graves rapportées (IST, grossesses non désirées, VIH) confirment les travaux de Heinich (2001) et Delphy (2008), qui analysent les violences sexuelles comme des rapports de domination souvent invisibilisés et banalisés. Les effets sur la performance scolaire, notamment la baisse de concentration, l'absentéisme et le désengagement, corroborent les observations de Merle (2012) sur le lien entre injustice scolaire, violence et démotivation des élèves. Les récits de harcèlement par des enseignants illustrent une rupture du contrat pédagogique, analysée par Meirieu (1997) comme un échec éthique de l'institution éducative. Dans l'ensemble, ces résultats confirment que les violences scolaires ne sont pas des événements isolés, mais un phénomène systémique affectant durablement la santé, la dignité et les trajectoires scolaires des élèves.

En raison de la situation sécuritaire du Mali, l'étude s'est focalisée à Bamako et n'a pas permis de connaître la situation réelle des violences en milieu scolaire dans les autres régions du pays, ce qui constitue une limite à la présente étude.

## **Conclusion**

La présente étude met en évidence l'ampleur préoccupante des violences en milieu scolaire au Mali et leur caractère multiforme et largement répandu. Les résultats montrent que l'intimidation, les châtiments corporels et les violences sexuelles touchent une proportion importante d'élèves, affectant profondément leur bien-être, révélant que l'école, censée être un espace de protection et d'apprentissage, peut également devenir un lieu d'insécurité et de souffrance. Les effets observés sur la santé psychologique des élèves tels que le stress, honte, tristesse, troubles de la concentration et parfois dépression traduisent une fragilisation profonde du bien-être émotionnel, susceptible de compromettre durablement les trajectoires scolaires et l'engagement scolaire. Ces atteintes psychologiques sont souvent accompagnées de manifestations physiques et somatiques, ainsi que de blessures visibles ou invisibles, soulignant le caractère global de l'impact des violences.

Les conséquences sur la santé sexuelle, bien que concernant une proportion plus limitée d'élèves, n'en demeurent pas moins particulièrement graves. La survenue d'infections sexuellement transmissibles, de grossesses non désirées, d'avortements, de fausses couches et même de cas de VIH révèle l'existence de violences sexuelles répétées et insuffisamment prises en charge dans l'environnement scolaire. Ces situations exposent les élèves à des risques majeurs pour leur santé reproductive et leur avenir, tout en renforçant le silence, la peur et la

stigmatisation qui entourent les violences sexuelles. Elles témoignent également d'un déficit d'information, de prévention et d'accompagnement médico-psychosocial adaptés aux besoins des adolescents.

Sur le plan éducatif, les violences scolaires affectent directement la performance et l'engagement des élèves. La baisse de la concentration, la diminution de la participation en classe, l'absentéisme, le sentiment d'insécurité et, dans certains cas, le décrochage ou le changement d'établissement traduisent une rupture du lien entre l'élève et l'école. Les témoignages qualitatifs révèlent en outre des situations de harcèlement moral, d'injustice scolaire et d'abus de pouvoir, y compris de la part de certains enseignants, ce qui contribue à une perte de confiance envers l'institution scolaire et remet en question son rôle protecteur et éducatif. Ces violences, qu'elles soient exercées par des pairs ou par des adultes, portent atteinte à la dignité des élèves et compromettent leur droit fondamental à une éducation sûre et équitable.

Dans l'ensemble, les résultats confirment que la violence scolaire ne peut être réduite à des comportements individuels isolés, mais qu'elle s'inscrit dans des dynamiques sociales, culturelles et institutionnelles complexes. Elle reflète des normes de tolérance à la violence, des inégalités de pouvoir, un déficit de formation des acteurs éducatifs et une insuffisance de mécanismes de prévention et de sanction. La forte exposition globale des élèves à au moins une forme de violence souligne le caractère cumulatif et systémique du phénomène, avec des effets durables sur la santé, le bien-être et la réussite scolaire.

Au regard des résultats, il apparaît nécessaire de renforcer les stratégies de prévention des violences en milieu scolaire à Bamako par des actions coordonnées impliquant l'école, les familles et les autorités éducatives. La formation continue des enseignants à la gestion non violente des conflits et à la protection des droits de l'enfant constitue une priorité. La mise en place de mécanismes de signalement accessibles et sécurisés permettrait de lutter contre le silence et l'impunité. L'intégration de l'éducation à la non-violence, à l'égalité de genre et à la santé sexuelle dans les curricula scolaires est également essentielle. Enfin, des recherches futures devraient approfondir l'analyse des facteurs contextuels et évaluer l'efficacité des interventions mises en œuvre.

## Références bibliographiques

- Bouchard, A., & Lachance, M. (2014). *La violence scolaire et ses impacts sur le bien-être et la réussite des élèves*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Brennan, J. (2008). *Corporal punishment in schools in developing countries: Persistence and impacts*. *Journal of Education and Development*, 25(3), 45-59.
- Debarbieux, E. (2011). *La violence à l'école : comprendre et agir*. Paris : ESF Éditions.
- Diouf, M., & al. (2014). *Violences sexuelles à l'école : harcèlement, chantage et agressions*. Dakar : Centre de Recherche sur la Jeunesse.
- Dubet, F. (2002). *Les élèves, la honte et l'échec scolaire*. Paris : Seuil.
- Gouvernement du Mali. (2015). *Rapport national sur la violence en milieu scolaire*. Bamako : Ministère de l'Éducation Nationale.
- Heinich, N. (2001). *Les violences sexuelles et la domination sociale*. Paris : Armand Colin.
- Kanté, M. (2011). *Châtiments corporels et discipline scolaire en Afrique de l'Ouest*. Ouagadougou : Presses Universitaires.
- Merle, P. (2012). *Injustice et démotivation scolaire : liens avec la violence à l'école*. Lyon : Éditions ENS.
- Meirieu, P. (1997). *L'échec de l'institution éducative face au harcèlement scolaire*. Paris : ESF Éditions.
- Ndiaye, S., & Traoré, A. (2016). *Vulnérabilité des adolescents face aux punitions corporelles*. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Sagna, A. (2016). *Normes sociales et violences sexuelles envers les filles à l'école*. Dakar : Presses Universitaires.
- UNESCO. (2019). *Violence à l'école : rapport mondial sur la sécurité et l'éducation*. Paris : UNESCO Publishing.
- UNICEF. (2018). *La punition corporelle et ses effets sur le bien-être des enfants*. New York : UNICEF.
- Traoré, A. (2012). *Climat scolaire permissif et violences sexuelles à l'école*. Bamako : Université du Mali.
- Charlier, M. (2009). *Punitions corporelles et systèmes éducatifs en Afrique*. Bruxelles : De Boeck.
- Delphy, C. (2008). *Violences sexuelles et rapports de domination*. Paris : PUF.